47e ANNÉE (5e SÉRIE) N° 35 28 AOUT 1930

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres tous les Jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique ad instar participantium
FONDATEUR

A. ROZIER
Docteur en théologie, Chanoine titulaire de Langres
DIRECTEUR

Causerie de l'AMI sur les "Revues"

SOMMAIRE

Les facteurs tainiens. — I. Agrippa d'Aubigné. — II. Bossuet intime. — III. Saint-Just. — IV. Edmond Rostand intime.

Tout le monde a entendu parler, en histoire, de ce que l'on est convenu d'appeler « les facteurs tainiens » : *la race, le milieu, le moment.*

Fortement influencé par la philosophie d'Auguste Comte, Taine était avant tout un positiviste, qui abordait l'histoire avec des idées très arrêtées au point de vue psychologique. Il était convaincu que ce qu'on nomme le génie ou l'originalité, ce qui semble appartenir en propre à l'individu, doit pouvoir s'expliquer scientifiquement par la combinaison de caractères préexistants que l'analyse aurait pour mission de découvrir et de mettre en évidence. D'un mot, il était *déterministe*. Son principe est que « la race, le milieu, le moment » contiennent d'avance et par suite révèlent et manifestent les activités individuelles. Il replonge dans l'anonymat de la foule les grands hommes que l'enthousiasme de l'admiration en avait fait sortir. Tout ce qu'il consent à admettre, c'est que certains personnages sont plus « représentatifs » que les autres, et il estime que la grandeur d'un homme tient précisément à cela même, c'est-à-dire à ce qu'il incarne plus profondément que les autres les défauts et les qualités d'un temps, d'une nation, d'une hérédité familiale.

Sans vouloir instituer ici une discussion serrée de cette manière de comprendre et d'écrire l'histoire, bornons-nous à dire qu'elle ne tient pas assez compte ou plutôt qu'elle part de la négation complète de ce fait dominant et primordial : la liberté et la responsabilité de l'être humain normal.

Cela dit, il reste que Taine a mis en évidence une vérité intéressante : à savoir, que les individus les plus grands représentent beaucoup plus que l'on ne croirait à première vue l'empreinte profonde de leur siècle, des courants de pensée et d'opinion qui caractérisent leur époque, et que pour les bien connaître, il est indispensable d'avoir le souvenir précis des circonstances qui les ont vus naître, grandir et arriver à la pleine maturité.

N'oublions pourtant jamais la délicieuse parole de Pascal : « A mesure qu'on a plus d'esprit, on trouve qu'il y a plus d'hommes originaux. Les gens du commun ne trouvent pas de différence entre les hommes. »

Il importe donc beaucoup plus d'apercevoir dans un homme ce qui est *lui*, ce qui le distingue, ce qui le sépare, que ce qui le confond, le mêle, le noie dans la multitude.

Nous consacrerons cette « Causerie » à dessiner, à la suite des écrivains des grandes Revues, une série de portraits, une galerie, si l'on veut, en essayant de relever à la fois les traits de chaque temps et ceux de chaque personnage du XVIe siècle à nos jours.

I

Voici d'abord AGRIPPA D'AUBIGNÉ, à qui M. Robert de Traz consacre, dans la *Revue de Paris* du 15 mai 1930, de jolies pages.

D'Aubigné traverse en ce moment une période de bonheur posthume, si je puis m'exprimer ainsi. Il vient de trouver un biographe diligent et érudit, en la personne de M. Armand Garnier, qui a décrit sa vie et ses œuvres en trois volumes compacts et savants [1]. Déjà M. Samuel Rocheblave avait écrit à son sujet un fort beau livre sous ce titre qui indique un coreligionnaire et un admirateur : *La Vie d'un Héros* [2].

Pour nous, nous n'avons aucune raison particulière d'éprouver de l'affection pour le partisan forcené que fut, toute sa vie, Agrippa d'Aubigné. Mais sa personnalité aux contours très accusés ne nous en paraît pas moins propre à représenter cette époque déplorable, odieuse par tant de côtés, mais colorée, ardente, violente et vivante que l'on nomme l'époque des Guerres de religion.

D'Aubigné est le huguenot-type de la première période du protestantisme en France.

Il naît à Saint-Maury de Saintonge, le 8 février 1551. Sa mère meurt en le mettant au monde, « d'où son prénom : *ægre partus.* » A six ans, il sait déjà le grec, le latin et l'hébreu. Naturellement, il lit la Bible dans les textes originaux. A neuf ans (non à huit, comme dit ici, par erreur, M. de Traz), son père lui montre au pilori les têtes desséchées de ceux que la secte appelait « les

[1] *Agrippa d'Aubigné et le Parti protestant*, 3 vol. in-4°, Paris, Fischbacher, 1928.
[2] Un vol. in-12, Paris, Hachette, 1912.

martyrs d'Amboise » et lui fait prêter serment de les venger. « Si tu t'y épargnes, lui dit-il gravement, tu auras ma malédiction. » A dix ans, il est mis en pension chez Béroald, à Paris. Maître et élèves, poursuivis par la police, sont obligés de s'enfuir. Agrippa est pris, livré à l'inquisiteur. Il répond aux interrogatoires avec tant de grâce et de courage qu'il séduit les geôliers et les gardes. On le fait évader. Il gagne Montargis, puis Orléans, que le duc de Guise vient assiéger. Son père meurt en combattant pendant le siège.

Le jeune homme est envoyé à Genève pour achever sa formation, sous la direction de Calvin et de Théodore de Bèze.

On voit le cadre. La France est coupée en deux partis de force inégale. Deux familles surtout sont acharnées l'une contre l'autre : Guise et Châtillon, et leur *vendetta* formidable engendre, d'un bout à l'autre du pays, des rivalités, des colères, des luttes, des représailles, dont la rage remplit ces Guerres mal désignées sous le nom de Guerres de religion.

D'Aubigné sera appelé à prendre sa place dans la mêlée. La race, le milieu, le moment vont donner à sa vie des traits que l'on ne peut imaginer dans un autre temps. Mais il lui appartient de jouer son rôle à sa guise, dans le vaste drame, ou tout au moins d'y apporter une allégresse, un entrain, une vigueur, une exaltation mystique, une ferveur, si l'on veut, qui sont bien de lui et de lui seul, sans parler de l'originalité, de la verdeur, de la vivacité de son talent de polémiste et de satirique, aussi habile à manier la plume que la rapière.

Regardez-le en ce jour où le bruit de la bataille vient le chercher, jusque sous la garde de son tuteur. Il est enfermé. On le connaît si bien qu'on a pris la précaution de lui enlever ses vêtements pour qu'il ne puisse se joindre aux soudards et pour qu'il prenne le temps d'abord d'achever ses études. Vaines précautions : « Il se glisse une nuit par la fenêtre, en chemise, saute deux murs, et court après des soldats qui passaient sur la route. Le capitaine le prend en croupe. Une lieue plus loin, ils rencontrent une compagnie de papistes, l'assaillent et le jeune garçon ramasse les armes d'un cadavre. A l'étape, il s'habillera. Jamais, déclare-t-il, il ne pourra reprocher à la guerre de l'avoir dépouillé, puisqu'il y était arrivé quasi nu. » Il a seize ans à peine. Et désormais il se bat. Certes, il porte extrêmement visible et profonde la marque de son époque. Mais il y a aussi « la manière » qui n'est qu'à lui : l'élan, la volonté, l'adhésion voulue, vibrante, acharnée, invincible, à une idée, ou plutôt à un parti.

Par certains côtés, il est « comme les autres. » Il est pris par le déroulement de la tragédie. « Qu'on n'imagine pas seulement, de temps à autre, une bataille rangée, un siège en règle. Il s'y ajoute une suite ininterrompue de duels, de guets-apens privés, de coups de main sur les châteaux. Chaque maison est un corps de garde. Vous ne sortez que la rapière au flanc, après avoir vérifié l'amorce de vos pistolets. Au détour du chemin creux, vous êtes assaillis par un parti de cavaliers. Dans une salle basse d'auberge, un inconnu vous regarde-t-il de travers ? ne perdez pas une seconde : chargez. Chaque jour apporte à d'Aubigné une rixe, un défi, une aventure. Il multiplie les ruses. Il échappe de justesse aux embuscades. Pour nous, qui sommes prudents et policés, et peut-être anémiés, cet entrain à verser le sang, le sien et celui des autres, nous paraît incompréhensible. Il faut y voir la pétulance de la jeunesse, l'ardeur d'un tempérament sanguin plutôt que nerveux, une candeur qui cherche toutes les occasions de s'amuser, et aussi le désir de se distinguer, de faire envie aux autres, et enfin le dédain de la mort chez un être jeune qui n'a pas encore trop vécu. »

Parmi les fureurs de la guerre, d'Aubigné prend le temps d'être amoureux. Il s'éprend à 19 ans (vers 1570) d'une « grande blonde dorée, » à la bouche « cramoisie, » aux yeux noirs, « ardents et doux, » qui appartenait à l'illustre famille des Salviati, parente des Médicis. La jeunesse impétueuse qui entourait le futur roi Henri, voulait bien épouser les opinions de Calvin, mais non son farouche puritanisme. Elle aimait les aventures dans tous les sens du mot. D'Aubigné, en présence de Diane de Salviati, se sentit soudain une âme de poète. Cela aussi était le legs de sa race peut-être. Mais ce qui fut bien de lui, ce fut l'application assidue et patiente au travail des vers, ce que la volonté consciente et libre ajoute par son choix et son effort soutenu au talent inné et irremplaçable.

L'homme ne naît pas tout fait. Il se fait lui-même par l'exercice de l'attention volontaire. C'est par cette faculté profonde que nous faisons notre vie en choisissant, et même, le plus souvent, en nous préparant à choisir nos motifs d'action. Le déterminisme d'un Taine croit triompher en montrant partout l'influence du motif sur l'acte, et les partisans de la liberté se sont parfois avisés de répondre que nous agissions souvent sans aucun motif. De part et d'autre on oublie que le motif est l'essentiel de l'acte moral. Si la valeur de nos actes est dans l'intention plutôt que dans l'exécution, c'est bien que le choix porte sur le motif plus encore que sur l'acte à accomplir.

Depuis son enfance, d'Aubigné, comme tous les autres hommes, faisait sa vie, en prenant volontairement place dans la pièce de théâtre de son siècle. Il avait peut-être reçu de ses ascendants son costume, son parti, le choix de son camp. Mais il était lui-même par la verve cultivée du poète, par les sources de force qu'il avait su donner à ses facultés natives, amour de la gloire, goût du risque, héroïsme à la Plutarque que nous retrouverons, dans quelques instants, chez un jeune homme de deux siècles postérieur à lui, Saint-Just.

Ce soldat fut donc aussi poète. Les deux choses rejaillirent l'une sur l'autre. Il fut le poète de son

parti. Et en lui le partisan fortifia et enrichit le poète.

Pardonne-moi, chère maîtresse,
Si mes vers sentent la détresse,
Le soldat, la peine et l'émoi ;

Car, depuis qu'en aimant je souffre,
Il faut qu'ils sentent comme moi
La poudre, la mèche et le soufre...

Voilà des vers qui sont datés : seul un combattant de cette époque enragée a pu les écrire.

Ajoutons qu'il n'épousa pas celle qui avait été l'objet de ses élans poétiques. Diane aimait les vers peut-être, surtout lorsqu'ils vantaient sa beauté, mais elle aimait aussi l'argent et la puissance. D'Aubigné était trop loin d'elle au point de vue social. Elle le lui fit comprendre. Il en eut une douleur terrible qui lui fit encore écrire de très beaux vers. Et il épousa, onze ans plus tard, Suzanne de Lezay, qui lui donna cinq enfants et mourut jeune.

La *race !* Quelle dérision parfois, quand on se met en face des faits, représente ce mot de Taine !

D'Aubigné a été un sectaire, c'est entendu. Il a vécu en soudard qui ne se sent vivre qu'au milieu du danger, en se poussant au paroxysme. Mais il était franc, loyal, fidèle, sincère dans son « partisanisme, » si l'on peut ainsi dire. Sa religion et sa morale c'était *sa Cause*. Il ne savait pas plier devant les grands par ambition, par flatterie, par bassesse. Il était âpre et rude. Il disait en face ce qu'il croyait la vérité. Il s'attira toutes ses disgrâces, de la part de son ami et camarade, Henri de Navarre, devenu Henri IV, par la brutalité de ses critiques et la vigueur de ses désapprobations.

Sa femme, Suzanne de Lezay, était intelligente et bonne. Elle le comprit, elle épousa ses convictions, elle exalta sa foi. Elle fut parfaite huguenote, comme il était parfait huguenot.

D'un tel père, d'une telle mère, que devait-on attendre ?

D'Aubigné a été effroyablement puni ou, si l'on préfère, frappé, précisément dans sa race. Ce partisan fanatique enrageait de voir Henri de Navarre gagné au catholicisme, le parti disloqué, Rohan battu, Lesdiguières converti pour devenir connétable, les temples effondrés, la Bible interdite. Et voici que « le pire renégat, c'est à son propre foyer que d'Aubigné le trouve. Son fils Constant, qu'il avait élevé dans la crainte du Seigneur, sombre dans l'ivrognerie et la basse débauche. Il épouse une veuve suspecte qu'il assassine ; il cherche à s'emparer par la force des châteaux de son père ; il fabrique de la fausse monnaie ; enfin, il abjure la vraie religion, — la vraie pour son père, pas pour nous ; — puis revenant avec mensonge sur son apostasie, il prend part aux pourparlers secrets du Parti avec la Cour d'Angleterre pour les révéler ensuite à Louis XIII. Traître et espion ! Deuils, reniements, outrages, hontes et disgrâces : tel est le drame de d'Aubigné. »

Allez donc compter sur le facteur de *la race*, après cela !

Sur le point d'être arrêté, le vieux père, âgé de 70 ans maintenant, s'échappe de France, court à Genève, où on l'accueille comme un prophète du parti. L'exemple de son fils s'expliquait tout naturellement par le mystère de l'insondable prédestination ! Il vécut encore dix ans en exil et mourut en 1630.

Voilà en raccourci l'histoire de l'auteur célèbre des *Tragiques* et de l'*Histoire universelle.*

II

Un siècle se passe. A seize ans, d'Aubigné s'était échappé par la fenêtre pour courir au combat, et toute sa vie il n'avait respiré que la guerre. A seize ans, Jacques-Bénigne Bossuet étonnait l'hôtel de Rambouillet par la précocité de son éloquence et de son génie. Lorsque d'Aubigné meurt à 79 ans, Bossuet, né en 1627, a trois ans. Il sera écrivain de premier ordre, comme d'Aubigné dans son siècle avait été poète de premier ordre. Paul Bourget a défini Bossuet un « demi-dieu de la prose française. »

Mais que les temps sont changés ! L'horrible guerre civile n'est plus qu'un souvenir lointain et abhorré. La France est redevenue pleinement catholique. Les troubles de la Fronde, succédant aux longues guerres de Richelieu, lui ont donné le goût, le désir impérieux de l'ordre, de la paix, du travail qui crée et féconde, Le roi donnera l'exemple de l'application à sa tâche. Bossuet sera l'une des figures représentatives du siècle puissant, ordonné, lumineux, que l'on nommera « le Grand Siècle. »

Là aussi, on peut invoquer les facteurs tainiens. Bossuet s'explique par la race, le milieu, le moment. Oui, comme le tableau s'explique par le cadre qui le met en valeur et fait pour ainsi dire corps avec lui. Mais il est Bossuet quand même et d'une vigoureuse originalité.

M. Giraud, qui nous avait parlé de Bossuet « prédicateur parisien, » dans le *Correspondant*, nous entretient de Bossuet intime, dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er juin.

Comme fondement à son étude, il nous donne la liste imposante des travaux récents sur son héros : *Correspondance de Bossuet*, magistralement éditée en 14 volumes par Ch. Urbain et E. Levesque (Hachette) ; — *Œuvres oratoires* de Bossuet, édition de Lebarq, revue par les mêmes et notablement augmentée (Desclée) ; — *Les dernières années de Bossuet, Journal de Ledieu*, toujours par les infatigables abbés Urbain et Levesque (ibid.) ; — un volume sur *Bossuet intime*, par Philippe Bertault (ibid.) ; — un volume de Reynès-Monlaur : *Sous la conduite de Bossuet* (Plon) ; — un volume enfin d'Emile Baumann : *Bossuet* (Grasset).

On voit que la mémoire du grand évêque n'est pas près de s'éteindre.

D'Aubigné, Bossuet : deux opposés. Ils sont également croyants, mais l'un avec fureur, l'autre

avec sérénité, l'un avec le sabre à la main, l'autre avec le sourire de la persuasion. Tous deux également combatifs pourtant, mais avec des procédés, des usages, des arguments si différents !

Je ne sais si la race, le milieu, le moment peuvent nous éclairer à fond sur ce qui sépare ces deux hommes. Il est curieux de constater qu'à propos de Bossuet, M. Victor Giraud, citant du reste Brunetière, réfute le « mot célèbre et souvent mal cité de Buffon, » tout comme nous réfutons la théorie des facteurs tainiens.

Personne n'a moins ressemblé à son style que Bossuet. On ne peut aucunement se faire une idée de « Bossuet intime » par ses livres. « Logique impérieuse, vigueur autoritaire, éclat un peu dur, ce sont là les caractères les plus incontestables de l'œuvre et du style de Bossuet. Douceur, simplicité, esprit de conciliation et d'indulgence poussé parfois jusqu'à la faiblesse, — « il n'a pas d'os, » disait de lui Tréville, — bonté, bonhomie même, voilà ce qui frappait en lui, quand on l'approchait. Entre l'homme et l'écrivain, le contraste était complet : comme si la nature, pour rétablir l'équilibre, avait voulu compenser par la force verbale l'habituelle douceur de l'âme. »

On se figure Bossuet solennel et majestueux, un peu distant, un peu austère. Les témoignages du temps ne parlent que de sa « candeur, » de son « attirante douceur, » de sa bénignité.

Bossuet était avant tout candide dans sa foi. Il n'a jamais eu de doute. « La conception chrétienne, disons mieux, catholique, du monde et de la vie le satisfaisait pleinement et, comme eût dit Pascal, « remplissait tous ses besoins. »

« Un incrédule au lit de la mort, déclarait-il un jour, m'envoya quérir. — Monsieur, me dit-il, je vous ai toujours cru honnête homme ; me voici prêt à expirer, parlez-moi franchement : j'ai confiance en vous. Que croyez-vous de la religion ? — Qu'elle est certaine et que je n'en ai jamais eu aucun doute, » repartit M. de Meaux.

La croyance de Bossuet fut donc toujours ainsi : simple, robuste, directe, sans défaillance. Il croit comme il respire. Le christianisme fait corps avec sa nature. Il est le chrétien intégral. Il n'éprouve aucune hésitation devant les dogmes les plus redoutables : la prédestination, la grâce, le jugement, l'enfer, la damnation éternelle. Quand il parle, il laisse couler son cœur. L'énergie de ses affirmations n'est en quelque sorte que le reflet, sur son âme candide et douce, de la majesté et de la certitude de sa religion. S'il est solennel, cela tient à sa foi plus qu'à son caractère individuel. Mais sa foi est devenue le centre de son être, l'âme de son âme. De là le contraste entre ce style grandiose et autoritaire et cet abord indulgent et doux.

Ce n'était donc peut-être pas la nature, comme nous le disait tout à l'heure M. Giraud, qui « pour rétablir l'équilibre, avait voulu compenser par la force verbale l'habituelle douceur de l'âme. » C'était plutôt la puissance de la foi qui parachevait et surhaussait ici la nature.

En d'autres termes, enlevez la foi à un Bossuet, il tombe pour ainsi dire à plat. Il n'est plus que « l'homme qui n'a point d'os. » Sa charpente osseuse, en tant qu'écrivain, lui vient de ses convictions religieuses.

Cette foi paisible, assurée, inaltérable, qui a rempli l'une des vies les plus actives et les plus riches d'œuvres que l'on connaisse, n'avait rien, à l'ordinaire, de trop ascétique. « Sa table était bonne, nous dit Ledieu, mais sans délicatesse et sans profusion ; ses meubles très simples ; sa maison réglée et composée des domestiques seulement nécessaires ; sans faste, sans ostentation, sans vains amusements. Il ne parut jamais rien en sa personne que de grave et de sérieux. On eût cru voir un simple ecclésiastique. » — « N'ayez pas peur, écrivait Bossuet au maréchal de Bellefonds, que j'augmente mondainement ma dépense : la table ne convient ni à mon état ni à mon humeur... Je n'ai que je sache aucun attachement aux richesses ; et je puis peut-être me passer de beaucoup de commodités ; mais je ne me sens pas encore assez habile pour trouver tout le nécessaire, si je n'avais précisément que le nécessaire, et je perdrais plus de la moitié de mon esprit, si j'étais à l'étroit dans mon domestique. » En un mot, il aimait la vie large et facile, une vie plus confortable que luxueuse, et ceux qui s'asseyaient à sa table (car il était très hospitalier) y étaient fort bien traités. Ce généreux Bourguignon appréciait le bon vin, et sa cave était très bien garnie. « Si vous vous portez bien, écrivait-il un jour, nous nous portons bien aussi, moyennant les huîtres en écaille, le Volnay et le Saint-Laurent. »

Voulez-vous maintenant le voir en voyage ?

Imaginez-vous « un lourd et vieux carrosse à double fond, dont la doublure de velours rouge avait fini par être bien usée ; il y entassait des livres pour la route qui était longue, car ses quatre chevaux « hors d'âge » étaient loin d'être fringants. Et dans cet équipage, M. de Meaux allait conférer avec ses curés ou avec Louis XIV. »

Le voici dans sa résidence, au palais épiscopal de Meaux. Vous devinez sans peine que c'est le travail, — un travail assidu, continu, acharné, — qui remplit ses journées. Il possède un joli jardin à la française, dessiné par Le Nôtre. Il s'y promène volontiers, un livre à la main. C'est sa récréation. Dans ce jardin, il s'est fait aménager un pavillon, qui lui sert à la fois de chambre à coucher et de cabinet de travail. Il s'y retire chaque soir de bonne heure. Dans l'une des deux chambres qui composent tout le pavillon, il s'endort paisiblement, « de ce bon sommeil des laborieux qui ont bien besogné tout le jour. »

« Une lampe est allumée près de lui. Au bout de quatre ou cinq heures, il se réveille. Été comme hiver, il se lève. L'hiver, il endosse deux robes de chambre, s'enveloppe jusqu'à la ceinture dans un sac de peau d'ours, puis récite matines et laudes.

Après quoi, il passe dans l'autre chambre et s'installe à sa table de travail : son fauteuil, son sac de papiers, ses plumes, son écritoire, ses portefeuilles sont préparés de la veille ; à droite et à gauche de son bureau, ses livres sont rangés sur des sièges. Et la tête libre, dans le silence de la nuit, M. de Meaux travaille, une, deux, trois heures, jusqu'à ce que la fatigue se fasse sentir. Alors, il se recouche et se rendort jusqu'au matin. »

Ne dirait-on pas le règlement de vie d'un Trappiste, ce lever nocturne pour dire les heures et travailler à la gloire de Dieu ?

Voilà la vie que Bossuet a menée pendant plus de trente ans. Nous avons dit avec quelle résignation il avait renoncé à peu près aux grands triomphes de la chaire, dès que le devoir l'avait appelé à régir un diocèse.

On ne l'entendit à peu près plus, à partir de 1670, dans les chaires de la capitale, et après 1681 il se consacra tout entier à Meaux. Il mourut, on le sait, en 1704 (12 avril). Il s'était préparé à la mort par une méditation assez peu commune, — « hymne d'allégresse jailli d'une âme chrétienne qui s'en va vers Dieu, salut plein d'espoir jeté à la mort libératrice » :

« Mon Sauveur, en écoutant vos saintes paroles, j'ai tant désiré de vous voir et de vous entendre vous-même ; je vous verrai dans un moment : mais vous me serez un juge sauveur. Vous me jugerez selon vos miséricordes, parce que je mets en vous toute mon espérance et que je m'abandonne à vous sans réserve. Sainte cité de Jérusalem, mes nouveaux citoyens, ou plutôt mes anciens citoyens, mes anciens frères, je vous salue en foi. Bientôt, bientôt, dans un moment, je serai en état de vous embrasser. Recevez-moi dans votre unité. Adieu, mes frères mortels ! Adieu, sainte Eglise catholique ! Vous m'avez porté dans vos entrailles, vous m'avez nourri de votre lait. Achevez de me purifier par vos sacrifices, puisque je meurs dans votre unité et dans votre foi. Mais, ô Eglise, point d'adieux pour vous ; je vais vous trouver dans le ciel, dans la plus belle partie de vous-même. Ah ! je vais voir votre source et votre terme, les prophètes et les apôtres vos fondements, les martyrs vos victimes, les vierges votre fleur, les confesseurs votre ornement, tous les intercesseurs. Eglise, je ferme les yeux, je vous trouverai dans le ciel... »

Page vraiment inspirée et qui couronne dignement une vie de foi et de labeur, une grande vie catholique et sacerdotale !

La race, le milieu, le moment, tout cela a joué, je le veux bien, dans la splendide carrière d'un Bossuet. Mais n'excluons point le choix de sa volonté, la réponse consciente et libre de son âme à l'appel de la grâce divine. Laissons une place à l'originalité spirituelle, à l'âme, à la personne morale et religieuse. Après tout, c'est cela seul qui compte et qui reste pour l'éternité !

III

Un siècle passe. A Louis XIV a succédé Louis XV ; à l'ordre appuyé sur le travail, une demi-anarchie alimentée par la frivolité et l'amour du plaisir. Dès le milieu du siècle, les grondements précurseurs de la catastrophe se laissent entendre. La religion, battue en brèche par les encyclopédistes, prêtres de la religion bourgeoise de la science, du bien-être, de l'argent, en un mot, de la matière asservie à nos intérêts et à nos jouissances, a perdu de sa puissante emprise sur les âmes. Aux époques de foi d'un d'Aubigné, malgré ses erreurs, et d'un Bossuet, se substitue une époque de critique, de démolition, de destruction. Des élégants sarcasmes de Voltaire aux sombres violences de la Terreur, l'enchaînement est logique et rigoureux.

La race, le milieu, le moment sont de nouveau, et comme toujours, à l'œuvre, pour enfanter une nouvelle sorte d'hommes.

Saint-Just en est un assez bon représentant, le pur produit de la nouvelle religion bourgeoise, qui peut bien encore admettre Dieu ou se passer de lui, mais qui au fond ne connaît d'autre Dieu que l'Etat bourgeois, créateur du droit, du juste et de l'injuste, de l'ordre social entier, et exclusif de toute intervention du dogme révélé et de toute religion surnaturelle.

Saint-Just nous est présenté, dans le *Correspondant* du 25 mai, par M. Louis de Launay, membre de l'Institut.

« Saint-Just, écrit-il, a sa légende toute faite. Il a, pour mieux dire, deux légendes ; car si les uns, les plus nombreux, le considèrent comme un monstre, d'autres l'honorent encore comme un saint. Les documents examinés sans passion vont nous montrer qu'il fut simplement un homme analogue à beaucoup de ceux que nous coudoyons journellement. »

Nous nous disons peut-être que pour commettre contre l'humanité les horribles attentats de 1793, il faut nécessairement des criminels-nés, des êtres anormaux, une lie de populace qu'un accident d'histoire aurait fait remonter à la surface d'une nation. Erreur ! « Il suffit d'un esprit faux développant ses idées avec une confiance imperturbable en lui-même... Les protagonistes de la Terreur auraient été, en temps calme, et restaient, même dans la crise, des bourgeois instruits, à tenue correcte, parfois élégante, ayant un intérieur, une famille, fréquentant des amis mondains, avec lesquels ils soupaient gaiement et causaient art ou littérature entre deux séances de guillotine. De même, nous rencontrons aujourd'hui, dans les milieux politiques, des Saint-Just, des Robespierre, des Danton, des Collot d'Herbois, des Fouquier-Tinville en herbe, qui ne se révèlent à nous par aucun indice effrayant et qui ignorent eux-mêmes tout ce dont ils seraient capables à l'occasion. »

Saint-Just est un homme de foi en un siècle qui a perdu la foi. On ne peut lui refuser « la conviction, la droiture, l'austérité, l'énergie, la résolution et le courage. C'est un fauve qui regarde en face. Ayant adopté une cause, sur la bonté de laquelle il n'admettait aucune hésitation, il l'a ser-

vie sans scrupule, marchant à son but par-dessus toutes les amitiés, tous les intérêts, tous les cadavres. »

Comme nous le disions plus haut, à propos de d'Aubigné, il a pris position dans la mêlée de son siècle, en choisissant comme motifs d'action l'amour de la gloire, le goût du risque, l'héroïsme à la Plutarque. On ne saurait croire à l'étendue de l'influence de ce bonhomme inoffensif du IIe siècle, historien et moraliste, anecdotiste surtout, sur les deux générations des Guerres de religion et de la Révolution. De même que la *Vie des Saints* a engendré des saints, et en particulier un S. Ignace de Loyola, de même les *Vies des Hommes illustres* de Plutarque ont engendré de faux Grecs et de faux Romains en quantité chez nous, aux époques de défaillance religieuse.

On dit souvent : « Il faut à l'homme un idéal, » comme si n'importe quel idéal était bon, pourvu qu'on en ait un ! Conception dangereuse ! Un idéal, c'est en somme une religion. Nous admettons bien que la religion soit le tout de l'homme. Mais quelle différence, suivant qu'elle est vraie ou fausse ! « Gardez-vous des faux prophètes, vous les reconnaîtrez à leurs fruits ! » Cette parole reste éternellement vraie.

Saint-Just fut le prophète de la Révolution. La Révolution fut sa religion, son idéal, sa mystique. « Il ne met pas un instant en doute, écrit M. de Launay, qu'il possède, représente et incarne un dogme. Il voit son devoir absolu dans une direction unique. C'est un fanatique à froid, un fanatique inflexible et, ce qui accentue son caractère, un très jeune fanatique, auquel fait, jusqu'au bout, défaut la nécessaire expérience de la vie. »

« Sa doctrine peut se résumer en deux phrases : « La République est le Paradis. Pour la réaliser, la fin justifie et impose tous les moyens. » Admettez comme lui ces deux axiomes préliminaires, et sa conduite en découle avec la logique d'une géométrie ! »

Louis-Antoine-Léon de Saint-Just était fils d'un capitaine de cavalerie. Sa famille était originaire de Picardie (le pays de Calvin). Lui-même pourtant naquit à Decize (Nièvre), en 1767. Il fut l'élève des Oratoriens à Soissons. En temps de calme, il serait devenu écrivain, poète ou prosateur à son choix ou au gré de ses aptitudes. Mais songez qu'il a 22 ans, beaucoup d'ambition, un amour dévorant de la gloire, un désir passionné d'émerger, de sortir de l'ordinaire et du commun, tout cela en 1789 ! Comment ne serait-il pas conquis par la politique ? C'est sa classe, la classe bourgeoise, qui arrive au pouvoir. La Révolution, qu'il n'a pas faite, l'attire et le conquiert.

On ne remarque pas assez que la Révolution alors fut de deux sortes : un transfert de souveraineté du Roi à la Nation, d'une part, — un transfert de souveraineté de la Nation à ses représentants, d'autre part.

La première de ces deux Révolutions se fit tacitement. Il fut entendu, comme une chose naturelle, comme une chose évidente, comme un principe de plein droit, que la Nation était la source de tous les pouvoirs dans le pays et qu'il lui appartenait de réviser, de réorganiser, de recréer toutes les autorités. Le roi, d'après cela, pouvait bien continuer à régner, mais ce ne serait plus au même titre. Au lieu d'être roi du droit de ses ancêtres, du droit d'hérédité ou, si l'on veut, de droit divin, comme il l'était jusque-là, il ne serait plus roi que du consentement de la Nation.

La révolution déjà était de conséquence. C'était une conception toute nouvelle de la politique et des droits nécessaires à la vie d'un peuple.

Mais la seconde, le transfert de souveraineté de la Nation à ses représentants, fut encore plus grave. Elle s'opéra de façon subreptice, par une sorte d'escamotage légal très prestement réalisé, lorsque fut voté, à l'instigation de Talleyrand, dans les journées des 7 et 8 juillet 1789, et suivant une formule heureuse de Sieyès, le principe que sur la question des *mandats impératifs*, « il n'y avait pas lieu à délibérer ! »

Cela voulait dire tout simplement : — La Nation est souveraine, c'est entendu, mais il est non moins entendu qu'elle ne l'est que pour la forme, que le vieux Démos est trop stupide pour se diriger lui-même ou pour avoir droit au moindre contrôle direct sur ses propres affaires et sur la gestion de ses commis. Il aura des représentants, — les députés élus par lui, — mais ces députés, au lieu d'être ses lieutenants, ses agents, ses employés, ses domestiques en un mot, seront ses maîtres. Ce seront eux qui règleront les normes de leur propre élection, ils feront et déferont les lois électorales au gré de leurs calculs intéressés et des avantages du parti au pouvoir. De plus, une fois élus, ils n'auront de compte à rendre à personne de leurs votes. Les mandats ne seront pas impératifs, ce qui revient à dire : les députés auront carte blanche. Ils ne seront pas liés par leurs promesses. Leurs programmes ne seront à aucun degré des engagements. L'intérêt de leur réélection seul pourra les incliner à être fidèles, plus ou moins, aux belles paroles données à leurs électeurs.

Saint-Just était trop intelligent et trop désireux de se faire valoir pour ne pas comprendre que, dans ces conditions, le moyen d'arriver au trône royal, d'être vraiment roi de ce beau pays qui se nomme la France, le moyen simple et infaillible, c'est d'abord de miser sur le tableau de la majorité parlementaire; c'est ensuite de s'imposer à cette majorité par sa volonté, sa décision, ses talents, son audace, l'intensité de son vouloir.

Il se jeta dans la mêlée. Il choisit comme modèle ce petit avocat chafouin que Mirabeau avait surnommé « le chat qui boit du vinaigre, » Maximilien de Robespierre. Il lui écrit : « Vous que je ne connais, comme Dieu, que par des merveilles..., vous n'êtes pas seulement député d'une province, vous êtes celui de l'humanité !... »

Tout en maintenant soigneusement le dogme de la souveraineté de la Nation, il est d'avis que la Nation ne peut se gouverner : « Le peuple est un éternel enfant, écrit-il... La servitude consiste à dépendre de lois injustes... »

Mais où est donc pour lui la norme du juste et de l'injuste ? Logiquement ce devrait être dans le verdict du peuple souverain. Mais puisque le peuple est un enfant, ce sera donc dans la décision de l'*homme sage,* dans la conscience de l'homme juste, c'est-à dire de Saint-Just lui-même, que se trouvera la règle souveraine du Bien et du Mal.

Toute démocratie est ainsi une équivoque et une hypocrisie, quand elle ne s'appuie pas sur la religion, car elle aboutit nécessairement à substituer à l'infaillibilité de la doctrine révélée, celle d'un homme ou d'un parti, sous le voile mensonger de la souveraineté du peuple ou de l'humanité divinisée.

Saint-Just n'est pas élu à la Législative en 1791. Il en conçoit un dépit furieux. On lui a opposé son inéligibilité légale, puisqu'il n'a pas 25 ans. Rien de plus naturel. Mais il prend cela pour de l'inintelligence : « Vous êtes tous des lâches, rugit-il, vous qui ne m'avez pas apprécié ! Ma palme s'élèvera pourtant et vous obscurcira peut-être... Arrachez-moi le cœur et mangez-le, vous deviendrez ce que vous n'êtes pas, grands !... Oh ! mon Dieu ! faut-il que Brutus languisse, oublié, loin de Rome ! (voilà du Plutarque). Mon parti est pris cependant ; si Brutus ne tue pas les autres, il se tuera lui-même ! »

Poussé à ce degré, l'orgueil n'est-il pas une sorte de démence ?

Il arrive à Paris, le 18 septembre 1792. Cette fois, il a obtenu le titre convoité. Il est « représentant de la nation. » Donc il est sur les marches du trône. Il ne s'agit plus que de percer dans la foule des « représentants. » Il se fait remarquer tout de suite par la violence froide de son langage révolutionnaire, par sa haine implacable de la royauté. Il fait ses débuts à la tribune, le 13 novembre, dans l'affaire du Procès du Roi. « La royauté, déclare-t-il, est un crime éternel contre lequel tout homme a le droit de s'élever et de s'armer ; elle est un de ces attentats que l'aveuglement même de tout un peuple ne saurait justifier... *On ne peut régner innocemment :* la folie en est trop évidente. » D'où ce dilemme dont la solution s'impose : « Cet homme doit régner ou mourir ! »

Et ce discours forcené est fait par « un bel adolescent blond, aux longs cheveux soigneusement poudrés, aux sourcils noirs fortement marqués, aux traits fins, à l'attitude grave, portant, les jours de cérémonie, un habit couleur chamois, souvent orné d'un œillet rouge à la boutonnière, un gilet blanc, une vaste cravate négligemment nouée, une culotte gris tendre. On peut l'imaginer ainsi vêtu pour venir, ce jour-là, lire sa prose sanguinaire de son air impassible, de sa voix sèche, le corps immobile, le geste court et la tête droite. »

Ce début a fait sensation. Il récidive le 27 décembre. « Si le Roi est innocent, le peuple est coupable, » voilà tout son raisonnement. Notez qu'il lui est complètement indifférent que le peuple soit coupable. Il le traite d'enfant. Il déclare que les longs siècles où le peuple a supporté la monarchie ont été des siècles de stupidité, qui n'ont pu innocenter les rois. Mais, comme il parle dans le ton de la fausse mystique démocratique, en vertu de laquelle le peuple étant souverain ne peut se tromper, il bâtit son argumentation sur le dilemme que l'on vient de voir. Pour lui, il n'y a que les méchants qui sont pour le roi ; tous les gens de bien sont pour la République. « S'il est quelqu'un, s'écrie-t-il, que le sort de la République ne touche pas,... qu'il tombe aux pieds du tyran et qu'il lui rende le couteau dont il immole vos concitoyens ! »

Quand on songe que « ce roi qui immolait ses concitoyens » était le débonnaire Louis XVI, on ne peut s'empêcher de sourire, — à défaut d'indignation, — du langage furieux de ce jeune « représentant, » qui incarne dans sa seule personne l'idéal démocratique.

Après la mort du roi, les événements se précipitent. Les Girondins, eux aussi, jeunes, éloquents, ardents, orgueilleux, comme Saint-Just, sont écrasés par les Montagnards. Et dans les Montagnards, il émerge de plus en plus. Finalement, il atteint au terme de ses désirs. Il entre avec Robespierre au Comité de salut public, réorganisé le 10 juillet 1793. De là, il règne, il est maître de la France et il a 26 ans !

Il n'est pas seul, il est vrai, mais il se contente de ce qu'il a. Les autres, ou sont des comparses qu'il domine, ou sont des maîtres en qui il se retrouve. A vrai dire, en fait de maîtres, il n'en reconnaît qu'un seul : Robespierre.

Il régnera avec Robespierre et il tombera avec lui. Il le considère comme le prêtre souverain de sa propre religion, comme le prophète de la Révolution, ce qu'il a voulu être également.

Ils s'entendent à merveille pour terroriser le pays. Ils sont acculés à terroriser pour régner, et ils s'y résignent sans remords, Saint-Just surtout. « Les rapports de Robespierre et de Saint-Just sont assez difficiles à préciser. Sur la plupart des points, ils s'entendaient : souci de la correction, affectation de l'austérité, proclamation d'un spiritualisme à la Rousseau et rigueur romaine. Saint-Just, notablement plus jeune, consultait et admirait son aîné. Mais j'imagine qu'il lui inspirait quelque peur ; car, comme il l'a dit au 9 thermidor, il n'aurait pas hésité à l'immoler lui aussi, s'il l'avait cru « criminel. » On prête à Saint-Just, discutant avec Robespierre, un mot, qui, s'il n'est pas authentique, symbolise du moins leurs relations : « Calme-toi, l'empire est aux flegmatiques. »

Tous deux ils ont fait la preuve de cette loi poli-

tique : que le parlementarisme, pour être efficace et arriver à des résultats utiles, doit d'abord être suspendu et remplacé par la dictature. Cette loi, nous en avons vu l'application au cours de la guerre. Mais il faut que le grand public soit censé l'ignorer. C'est pourquoi il est de bon ton de pousser des cris d'horreur, quand il est question de « mettre la légalité en vacances. » C'est pourtant la conclusion à laquelle Saint-Just aboutit, dans un rapport du 10 octobre 1793, où il résume ses idées sur l'organisation du gouvernement.

Il trace dans ce rapport le tableau le plus noir de la situation de la République. Il montre le commerce arrêté, les finances compromises, les communications impossibles, le règne de la paperasserie, des bureaux et du fonctionnarisme installé partout, en somme, un état de paralysie générale. Naturellement, il attribue tout le mal aux intrigues des royalistes. C'est le propre des démagogues de mettre la faute sur les gens qui leur déplaisent et de dissimuler leur impuissance ou les vices du régime qu'ils ont engendré, en désignant à la colère du peuple une catégorie de personnes vouées par eux aux gémonies. Pour Saint-Just, c'étaient les royalistes ; pour ses successeurs, ce seraient les cléricaux ou les capitalistes. Le procédé est toujours le même.

Quant au remède, « ce sera de supprimer le gouvernement régulier et d'attribuer un pouvoir discrétionnaire à une oligarchie, à un triumvirat, à un homme. »

Ce que l'on peut concéder aux admirateurs de Saint-Just, c'est qu'il sut se montrer patriote et rétablir l'ordre aux armées. La plus belle période de sa vie fut celle où il fut avec Lebas représentant aux armées du Rhin :

« Cette période fut moins longue qu'on ne l'imagine en général : exactement quatre mois en trois fois. Le désordre était le même sur le front que dans le reste du pays. Les campagnes, d'après Saint-Just lui-même, étaient couvertes de soldats vagabonds. L'effectif des troupes n'existait plus que sur le papier. La moitié des rations étaient pillées. « Les camps étaient des foires où l'on mettait la Patrie à l'encan ». Dans les régiments désagrégés, les opinions politiques se heurtaient avec la même violence que dans le civil ; et, d'un groupe à l'autre, on s'accusait, parfois justement, de trahison. Le mérite de Saint-Just fut de rétablir avec une main de fer « la discipline qui fait vaincre ». On indignerait singulièrement nos Jacobins actuels, si on leur appliquait le régime de Conseils de guerre sans défenseurs et de fusillades immédiates qui sévit alors dans l'armée du Rhin du haut en bas de la hiérarchie. »

Saint-Just pourtant ne dédaignait pas non plus, pour maintenir sa popularité, de recourir à des mesures de démagogie. Il pratiquait déjà le système de « bascule, » qui est l'un des secrets de la tactique parlementaire : frapper à la fois à droite et à gauche. S'il mettait à la raison les extrémistes prévaricateurs, il soulevait contre les officiers suspects des soviets de soldats, comme nous dirions aujourd'hui, et il savait aussi faire plaisir au peuple, « comme lorsqu'il ordonnait de déchausser le jour même dix mille « aristocrates » pour donner leurs souliers aux soldats. »

A Paris, la même tactique devait le mettre en opposition d'abord avec les violents de la clique d'Hébert, puis avec les « modérés » du groupe de Danton.

L'hébertisme, c'était l'anticléricalisme furieux, l'anti-religion agressive. Saint-Just croyait, comme Robespierre et d'après la doctrine de Rousseau, à la nécessité d'une religion pour le peuple. Nodier, dans un souvenir qui n'est peut-être pas tout à fait imaginaire, raconte « l'avoir vu pleurer d'indignation et de rage, au milieu de la société populaire de Strasbourg, pour un outrage à la liberté de la foi et à la divinité du Saint-Sacrement. »

Quoi qu'il en soit, Saint-Just requit, le 3 mars 1794, contre les Hébertistes, accusés, comme toujours, de conspiration avec l'étranger. « Après avoir tracé des démagogues à jurons forcenés, à noms antiques et à bonnets rouges, un portrait peu flatté, il passa la main à Fouquier-Tinville et, le 24 mars, la bande hébertiste monta sur l'échafaud. »

La manœuvre de retournement contre les « modérés » fut un modèle d'habileté et de prestesse. Danton déplaisait à Robespierre et à Saint-Just par son débraillé et les offusquait par sa popularité. Camille Desmoulins, l'incorrigible gamin, avait lancé contre Saint-Just la plaisanterie célèbre, qu'il répétait à tout venant, tant il était fier de sa trouvaille : « On voit, dans la démarche de Saint-Just et dans son maintien, qu'il regarde sa tête comme la pierre angulaire de la République et qu'il la porte sur ses épaules avec respect comme un Saint-Sacrement. » — On prête à Saint-Just la réplique féroce : « Et moi, je lui ferai porter la sienne comme un Saint Denis ! » Il est probable que cette réplique ne fut jamais prononcée. Mais elle fut réalisée.

Robespierre et Saint-Just marchaient toujours ensemble dans ces sortes de batailles. Il se partageaient les rôles. Robespierre engageait le fer : il faisait un grand discours sur la vertu, la sensibilité, la philanthropie, la tolérance. Il annonçait comme toute proche l'ouverture du Paradis attendu par la France. Puis il insinuait que cette ouverture exigeait encore une petite opération préliminaire : la suppression de quelques méchants opposés au bonheur de la Patrie. Saint-Just mettait les points sur les i, donnait la liste des « méchants » à supprimer, et enlevait le vote régulièrement.

Il en fut pour Danton comme pour les hébertistes. Il fut atterré de l'audace de ses accusateurs, se défendit mal, fut muselé par une loi spéciale, quand il s'avisa de vouloir parler, et enfin fut envoyé à la guillotine avec ses amis.

Il était fatal cependant qu'à force d'épurer on s'aliénât tout le monde en menaçant tout le monde. On sait que le 9 thermidor fut précisément l'œuvre de terroristes affolés qui tremblaient pour

leurs personnes et redoutaient le sort de Danton et d'Hébert.

Robespierre voulait encore demander des têtes à la Convention. Il aurait sans doute réussi, avec l'aide de Saint-Just, sans une fausse manœuvre, un instant d'hésitation, semble-t-il, qui permit à ses victimes, — des coquins indignes de toute sympathie, — de se ressaisir, de se concerter et de retourner contre ses auteurs la proposition de mort brandie sur leurs têtes. Les Fouché, les Tallien, les Barras, les Billaud-Varennes ne valaient pas mieux que Robespierre et Saint-Just. Par certains côtés, ils valaient beaucoup moins. Ils incarnèrent cependant en ce tragique 9 thermidor (27 juillet 1794), l'immense désir du pays vers plus d'indulgence, vers plus de liberté, vers la suppression de l'horrible dictature terroriste.

Quand il fut arrêté, Saint-Just eut une réflexion d'enfant étonné devant l'incendie allumé par ses mains et qui vient de l'atteindre lui-même ; il dit en regardant l'Acte constitutionnel affiché dans la salle : « Voilà pourtant mon ouvrage !... Et le gouvernement révolutionnaire aussi ! » Puis il s'enferma dans un mutisme dédaigneux et farouche et se laissa conduire à l'échafaud, suivant le mot de Vigny, « avec le même calme qu'il apportait en y envoyant les autres. »

Ils mouraient tous de même : Danton en demandant pardon aux dieux et aux hommes d'avoir créé le tribunal révolutionnaire ; Madame Roland en s'écriant : « O Liberté ! que de crimes on commet en ton nom ! » Saint-Just en disant : « Voilà pourtant mon ouvrage ! »

« J'avais pourtant de si bonnes intentions !... Je n'ai pas voulu cela !... » Ce sont malheureusement des leçons qui ne servent à personne.

IV

D'Aubigné, Bossuet, Saint-Just, trois types d'hommes religieux convaincus et *candides* dans leur foi. Le premier défend sa foi par l'épée et la plume ; il ne rêve que la destruction de ses adversaires. Le second, modèle de large esprit catholique, n'emploie que les armes de la persuasion et ne désire que la conciliation, l'union des croyants sous la même bannière. Il vit pour la charité dans la vérité. Saint-Just est aussi un croyant, mais ses ambitions religieuses ont émigré du ciel sur la terre. Sa foi, c'est la Révolution qui doit donner le bonheur aux hommes en conférant le pouvoir au vertueux Saint-Just. Le *moi* prend une importance considérable dans la religion de ce farouche personnage ; il ne se sépare pas de son Dieu et, à vrai dire, il se fait Dieu lui-même.

Or, justement, ce qui caractérise l'évolution des esprits depuis le milieu du XVIII^e siècle, c'est l'importance grandissante du *moi* chez tous ceux qui échappent à l'antique discipline de l'humilité et de la charité catholique.

M. Raymond Lerouge nous permet d'étudier ce phénomène en nous entretenant, en deux articles extrêmement intéressants, d'*Edmond Rostand intime* (*Revue des Deux Mondes* des 1er et 15 avril).

Remarquez que nous sommes conduits à des rapprochements entièrement fortuits par le hasard des publications de Revues que nous résumons pour nos lecteurs. Edmond Rostand est un tout autre homme que les trois personnages que nous avons examinés. Il fut un pur artiste. Il resta à l'écart des luttes politiques de son temps. Il demeure très sympathique par beaucoup de côtés. Il n'est pas un Français qui ne se sente un petit faible pour l'auteur de *Cyrano de Bergerac*, de l'*Aiglon*, de *Chantecler*.

Il n'en est que plus piquant d'observer même en lui l'application des facteurs tainiens : le milieu, la race, le moment, — tout en nous tenant en garde contre un déterminisme qui en voulant tout expliquer finit par n'expliquer plus rien.

Un siècle a passé depuis Saint-Just. La France s'est relevée du désordre de la Révolution. Mais elle garde le virus révolutionnaire dans le sang. La religion des ancêtres est battue en brèche. Il fut un temps où l'on ne pouvait demeurer indifférent à son égard. On était *pour* ou *contre*, et presque toujours avec violence. Depuis la rupture de l'unité religieuse en Occident, on se disputait avec ténacité autour des vieux dogmes. L'apparition de l'indifférence en matière religieuse, ou de cette sorte de sympathie latente mais inactive envers la religion, est une chose relativement récente.

Pour un prêtre qui lit une longue et minutieuse étude, très nuancée et très délicate, sur *Edmond Rostand intime*, comme celle de M. Raymond Lerouge, la première question qui vient à l'esprit est la suivante : — Rostand était-il religieux ou non ? Etait-il relié à une foi ? Etait-il incroyant ?

Et l'on ne trouve pas d'autre réponse que ceci : la religion semble n'avoir tenu aucune place dans la vie du poète. Elle ne faisait à aucun degré partie de ses préoccupations. Il n'éprouvait du reste pour elle aucune aversion. Il l'ignorait, tout simplement. M. Lerouge, qui a approché l'écrivain, qui a reçu de lui la charge d'élever ses fils, et qui entreprend de reconstituer devant nous la vie « spirituelle » d'Edmond Rostand, ne nous dit pas un mot de ses croyances religieuses. Logiquement on doit conclure qu'il n'en avait aucune.

Et cependant est-ce possible ? Une vie peut-elle cesser d'être banale sans une foi, sans un idéal ? Non, certes. Mais là encore il faut se garder de croire que n'importe quel idéal soit bon. C'est justement cette erreur qui fait que tant de gens se font une religion à leur taille et à leur guise et qui peut bien les consoler ou les guider pendant cette vie, mais qui ne leur est d'aucune utilité pour l'éternité.

Edmond Rostand ne semble pas avoir eu d'autre religion que celle de son art, c'est-à-dire de lui-même. Le *moi* humain a pris ici toute la place. M. Raymond Lerouge nous révèle, sans y penser, les curieuses transpositions qui se produisent

dans un esprit contemporain, lorsque la religion vraie en est absente.

« Edmond Rostand, écrit-il, ne lisait point Pascal, non plus qu'aucun autre écrivain métaphysicien, théologien ou mystique. Ses lectures présentes et ses études passées ne le préparaient donc point à deviner le sens plutôt hermétique, du mot de Pascal, ni surtout à en saisir, sur-le-champ, la vérité et la profondeur. » (Il s'agit du mot : « On s'offre aux inspirations par les humiliations »). « Cependant, dès qu'il l'eut entendu, il sursauta. D'un geste qui, dans la surprise, lui était familier, il porta la main à son front et, se tournant vers moi, il me dit : « Comme c'est vrai ! Mais comme c'est vrai ! » et il répétait la phrase en appuyant sur les mots : « On s'offre aux inspirations par les humiliations ! » Jamais je ne l'avais vu aussi vivement frappé par une citation, et jamais à coup sûr la puissance d'intuition du génial philosophe ne lui était apparue avec autant de clarté. »

Et M. Lerouge de conclure : « J'en savais assez de ses états d'âme pour comprendre que le mot de Pascal ne l'avait tant ému que parce qu'il formulait la loi même de son inspiration. »

« Edmond Rostand l'a confessé, d'ailleurs, dans l'*Ode au soleil* de *Chantecler*. De quoi s'inspire l'action de grâce du coq éveilleur d'aurore, sinon que son dieu l'a choisi à cause de sa petitesse et de son humilité ?

Tu peux m'accepter pour ton prêtre,
Toi qui viens dans la cuve où trempe un savon bleu,
Et qui choisis souvent, quand tu vas disparaître,
L'humble vitre d'une fenêtre,
Pour lancer ton dernier adieu !

Toute l'ode, — à travers les images champêtres, qu'on dirait cueillies de la pupille d'un coq de ferme, ivre de clarté, — est un écho de la phrase de Pascal, un hymne à l'Inspiration penchée sur l'Humiliation, ou, si l'on préfère, le commentaire poétique et païen, mais également fervent et mystique, du *Magnificat* des Eglises : *Quia respexit humilitatem ancillæ suæ... et exaltavit humiles.* »

M. Lerouge développe, tout au long de ses deux articles, cette pensée qu' « il suffisait d'étudier de près Edmond Rostand, corps et âme, pour reconnaître en lui les traits essentiels du tempérament mystique. »

Il avait donc une religion, une religion nullement de surface, mais poussée jusqu'à la perfection des états mystiques. Mais, chose étrange, prodigieuse, inconcevable, c'était la religion... de lui-même, la religion de son talent, de son art, de la mission qu'il lui conférait, et rien de plus ! Il consacrait sa vie tout entière à cette religion, il souffrait pour elle autant qu'aucun ascète a souffert pour le Christ et le salut des âmes ! Il fut un perpétuel malade. C'est que, suivant l'expression consacrée, « la lame chez lui usait le fourreau. » Son esprit était sans cesse tendu vers la recherche de l'inspiration poétique et de l'expression achevée et impeccable. Il méprisait les « licences du vers contemporain » :

« Il ne pouvait s'empêcher de remarquer combien la poésie a peu à gagner à ce relâchement des disciplines traditionnelles. Il y voyait un encouragement à la paresse et au pullulement de toutes les fausses vocations. Pégase était autrefois un vivant et sublime coursier, que seuls pouvaient enfourcher les cavaliers héroïques et qui désarçonnait les imprudents incapables de s'assujettir au rythme de son galop. On l'a transformé en un cheval fourbu ; on lui substitue même aujourd'hui à l'usage des impotents, — Edmond Rostand a écrit un sonnet sur ce sujet, — un inerte cheval de bois, dont les flancs ne servent plus qu'à hospitaliser les évadés de la prose, aussi peu faits pour voler que pour marcher. Sous l'hypocrite invocation des droits à la sincérité, Rostand estimait que ces prétendues réformes prosodiques sont l'apothéose à peine déguisée de la platitude et de la veulerie. Le vers qu'il faisait, lui, impeccable, il le voulait sonore, orchestré, se prolongeant en développements qui en répercutent l'écho et en propagent l'émotion. Il le voulait lyrique. A la vérité, toutes les sortes de vers sont dans Edmond Rostand : le vers sentencieux, frappé en médaille ; le vers pittoresque, tout en image ; le vers spirituel, en jeu de mots ; comique, désarticulé, acrobatique ; le vers éclatant, explosif ; le vers sinueux, tout en grisaille et en sourdine. »

Visiblement, le fait d'avoir ciselé un beau vers remplace chez Rostand la satisfaction religieuse d'avoir accompli la volonté de Dieu.

Il a exprimé son idéal d'une façon à la fois originale et naïve dans sa pièce de prédilection : *Chantecler*.

Ce drame résume sa vie et formule sa foi. On pense bien que nous n'écrivons pas cela sans tristesse. Eh quoi ! un esprit cultivé, généreux, pénétrant peut en arriver là, après dix-neuf siècles de christianisme !

M. Lerouge ne nous permet pas cependant d'en douter :

« L'intention de Rostand, écrit-il, était que *Chantecler* se confondît avec sa personnalité même ; et, à la vérité, s'il la dépasse quelquefois, il ne cesse de la contenir et de lui demeurer concentrique. Il voulait que le drame du Coq symbolisât son propre drame intérieur ; qu'il racontât les origines et la fin de sa vocation, en même temps que les griseries, les doutes, les amertumes, les faiblesses qui la traversèrent.

Il était lui-même ce créateur, soutenu par une foi magnifique, qu'un amour peut distraire de sa tâche, mais non pas dévoyer ; cet artiste impatient des critiques et que l'ingratitude attriste et décourage ; cet Achille, que l'injustice peut refouler dans sa tente, mais qu'un grand deuil ou un grand désespoir ramène inévitablement au combat.

C'est une foi de prêtre qui soutenait Edmond Rostand. Si théâtrale que fût son œuvre, il la concevait comme une opération de salut. Ses drames, comme ceux de ses grands ancêtres espagnols, sont des *autos sacramentales.* »

En lisant ces lignes du sincère biographe, on ne peut s'empêcher de redire le mot d'Ignace à François-Xavier : « *Quid hoc ad æternitatem ?* » le même mot que Bernard de Clairvaux ne cessait de s'adresser à lui-même.

En quoi une pareille foi a-t-elle pu guider son croyant vers « l'unique nécessaire » ?

Cela empêche-t-il Rostand d'être un très grand artiste ? Certes non ! Mais un très grand homme ?

il faut distinguer. Et nous risquerons à ce sujet une comparaison.

Tout le monde se souvient de ces coupures charmantes, généralement d'une propreté exquise, que les Chambres de commerce émettaient au cours ou au lendemain de la guerre, pour figurer la monnaie. Ce papier n'avait qu'un cours limité. C'était de la monnaie fiduciaire au premier chef. Elle avait rétabli pour un temps les barrières économiques de l'ancienne France : le papier valable dans une province ne « passait » pas dans la province ou dans la région voisine.

Nul ne saurait confondre une valeur-papier, comme celle-là, avec une valeur-or universellement et durablement valable.

Eh bien ! ne croyez-vous pas que des valeurs spirituelles qui ne s'appuient pas sur Dieu ne sont, elles aussi, que des valeurs-papier ? Ces valeurs sont reconnues dans un rayon étroit, dans une province de la création, mais elles ne passent pas au-delà. Ce sont des valeurs « telluriennes, » rien de plus. Un grand artiste, un peintre, un sculpteur, un poète, qui n'est que cela, peut être un grand homme pour les hommes. S'il ne l'est pas aussi devant Dieu, sa gloire n'est qu'un papier-monnaie, ce n'est pas une valeur-or !

Et voilà ce qui attriste quand on se trouve en face d'un cœur élevé et vibrant comme celui de Rostand.

Lui-même n'aurait pas contredit le beau vers :

Qu'est-ce que tout cela qui n'est pas éternel ?

Nous ne pouvons pas ne pas faire entrer ce point de vue en ligne quand il s'agit de porter un jugement d'ensemble sur sa vie et son œuvre.

* *

M. Lerouge nous révèle par ailleurs des coins ignorés dans la pensée du charmant dramaturge.

Il paraît que Rostand projetait d'aborder au théâtre les deux grandes questions qui comptent dans la vie des hommes : l'amour et la mort, mais de les traiter en homme qui pense et qui comprend.

Et pour prendre position nettement, de façon que nul ne pût s'y méprendre, il avait entrepris d'écrire *La Dernière Nuit de don Juan*.

Le seul nom de don Juan posait le problème.

Car, « tous ou presque tous les écrivains qui, depuis Tirso de Molina, ont remis don Juan à la scène, lui ont accordé leur sympathie. Edmond Rostand lui a refusé la sienne. En faussant compagnie à tant de grands esprits, le poète n'a point obéi à l'unique plaisir d'ajouter un original à une galerie d'illustres portraits. Il estimait que la conception d'un don Juan « héroïque bourreau des cœurs » était une déviation injustifiée du type primitif, et que, tout en contrariant l'histoire, elle était psychologiquement fausse et esthétiquement laide.

« Il songeait donc à une vaste trilogie, où Faust, don Juan et Polichinelle seraient apparus comme les métamorphoses de l'esprit de doute, détournant la volonté humaine de la création vers la destruction, et la faisant tomber de l'immoralité et de l'immoralisme dans cette sécheresse de cœur qui ne laisse plus à l'homme, dépouillé de tout idéal, que l'apparence de lui-même.

« Dans ces trois personnages, Rostand voyait trois formes de l'évolution d'un même type, successivement imaginé par des pays et des siècles différents. La mystique et studieuse Allemagne du moyen âge avait conçu le docteur Faust, amant passionné de la vérité, arraché de ses sublimes recherches par l'appel de la chair et se faisant le corrupteur de l'innocence, mais restant malgré tout sincère, sentimental et bon, jusque dans ses plus extrêmes égarements. Aussi la porte du ciel n'est-elle pas pour lui irrévocablement fermée. Mais l'aventurière et sensuelle Espagne le ressuscita dans don Juan, à une époque de gloire et de libertinage, et elle le poussa sans remords et avec frénésie au ravage de toutes les vertus. La justice divine et humaine voulût qu'il fût précipité aux enfers et le diable l'y entraîna. Il en fut retiré, pour compléter la leçon, par l'Italie joyeuse et asservie, qui l'affubla de l'esprit satirique, du cœur méchant et des traits grotesques de Polichinelle, à la fois pour se venger par lui de ses vainqueurs, et pour montrer que l'orgueilleux et néfaste séducteur qu'il réincarne, n'est au fond qu'un paillard ridicule et un révolté impuissant.

« Cette conception doit être retenue pour la pleine intelligence de *La Dernière Nuit de don Juan*, car, dans l'esprit de son auteur, cette pièce servait de transition entre un poème philosophique sur Faust et une comédie sur Polichinelle, tous deux restés à l'état de projet. Une fois don Juan bloqué dans la boîte aux marionnettes, celle-ci prenait les proportions d'une scène de théâtre et la comédie commençait.

« Est-il besoin de dire que don Juan est l'antithèse du héros et de l'amant selon Rostand ? Le vrai amour, pour le poète, ne va pas sans le don de soi-même, et un cœur viril ne connaît que l'amour vrai. Le culte de la femme et de toutes les joies qu'elle dispense, peut et doit occuper dans une vie d'homme une large place, mais subordonnée. Un créateur y puise sa force ; il n'y doit pas chercher sa fin. Il en est indigne, dès qu'il s'en glorifie. Seule la poursuite d'un idéal, même enveloppé d'illusions que l'expérience déchire, fait les « surhommes »... L'absence d'idéal, même voilée des attributs d'une virilité, à laquelle les hécatombes féminines rendent hommage, fait les « moins hommes » et littéralement les « pantins. »

Cette longue citation, où nos lecteurs auront fait d'eux-mêmes les corrections nécessaires, nous révèle la conception que Rostand se faisait d'une passion qui a de tout temps alimenté le théâtre. On jugera sans doute comme nous que cette conception n'est pas celle d'une âme banale.

Mais voici quelque chose de plus curieux encore : son sentiment sur la mort. Il n'avait pas, sur ce point, ou il avait perdu les clartés admi-

rables et consolantes de la foi chrétienne. Elevé à Stanislas, il avait sûrement connu les enseignements de la religion et de l'Evangile. Mais le mot du Christ : « Que sert à l'homme de gagner l'univers, s'il vient à perdre son âme ? » avait perdu dans son cœur sa résonance profonde.

Il n'en demeurait pas moins très préoccupé de la mort. Il essayait de la considérer du point de vue qui était son tout : le point de vue de l'art humain.

« Il aimait souvent se demander ce que deviendrait l'homme si, par impossible, la science découvrait le moyen de prolonger indéfiniment la vie. L'annonce seule de ce miracle jetterait, à coup sûr, le plus grand trouble dans les rapports sociaux et dans toutes les activités humaines : un trouble même qui pourrait être mortel. Que serait-ce quand la nouvelle serait confirmée et que la crainte de la mort n'existerait même plus à l'état de souvenir ?

Edmond Rostand voyait dans la menace de la mort plus qu'un vigoureux aiguillon. Elle fait plus que déchaîner en nous et autour de nous un branle-bas continu et vivifiant : elle éveille notre sens de l'individuel et de l'éphémère, en même temps qu'elle nous ouvre la perspective des infinis où nous ne serons pas. Elle soulève l'océan des désirs, que l'imprévu et l'inévitable de son irruption nous invite à combler, et elle rend ainsi notre âme tempétueuse et tragique, se creusant elle-même et se ramassant pour réaliser en profondeur et en intensité l'éternité de la durée qui lui échappe. Elle enveloppe enfin notre conscience de ce halo de rêve qui déborde infiniment notre être, et cerne d'une auréole immatérielle nos pensées et nos amours. L'homme est un animal qui sait qu'il meurt, et, parce qu'il sait qu'il meurt, ne peut croire qu'il est mortel.

Qui oserait dire même que l'énergie suscitée en lui par la pensée de la mort n'atteste pas sa puissance de la surmonter ? »

Comme on le voit, le poète, dépouillé, par la malfaisante et vaine métaphysique de son siècle, des hautes certitudes qui soutiennent l'âme en face de la mort, cherchait à les retrouver par une autre voie, qu'il jugeait, sinon plus sûre, du moins plus irréfutable : — « Les preuves de l'immortalité, disait-il, s'il en existe, ne sont pas celles des métaphysiciens, mais la vie des héros, qui ont foulé aux pieds l'horreur du trépas et osé se mesurer avec le Destin. »

Jolie phrase assurément, mais qui contient au fond une absurdité, car si le courage des héros prouve plus que les raisonnements métaphysiques, ce courage lui-même enfante un raisonnement qui est encore de la métaphysique.

Rostand rêvait de se faire le chantre de « l'Illusion féconde, » c'est-à-dire de la foi en l'immortalité. Mais il ne voulait pas que cette « Illusion » fût la duperie d'une nature machiavélique, entraînant l'homme vers un but qui le dépasse, pour le laisser brisé au bord du chemin.

Il ne voulait pas non plus qu'elle fût « l'anesthésique offert par la Pitié des choses à nos âmes dolentes, » mais au contraire « la révélation d'une vérité, ou, plus exactement, l'affirmation spontanée d'un monde supérieur, auquel nous sommes liés sans le savoir, et dont la découverte nous est à la fois douloureuse et triomphale. »

N'y a-t-il pas quelque chose d'émouvant et de tragique à voir ces angoisses d'une âme qui erre dans les ténèbres, à la recherche des espérances que lui donnait la foi simple et tranquille de son enfance ?

Rostand avait cette conviction que la pensée de la mort, qui est le propre de l'homme, est aussi sa différence la plus essentielle et celle dont toutes les autres dérivent.

« La pensée de la mort était pour lui l'âme de notre âme, la parcelle, qui, introduite dans le tumulte effervescent des états de conscience animaux, les fait cristalliser de nouveau dans un système nouveau et irréductible. »

Il songeait à prendre cette idée comme thème fondamental d'un drame philosophique qui eût été son testament poétique au monde. Il imagina donc le drame suivant :

« On connaît la légende médiévale d'après laquelle le célèbre Albert le Grand, réputé le plus savant homme de son temps et qui passait même pour magicien aux yeux du peuple, avait fabriqué un automate si parfait, qu'on l'eût pris pour un être vivant, et que son créateur l'utilisait même comme domestique et secrétaire. C'est de cet automate merveilleux que Rostand voulait faire le personnage principal de son drame.

Albert le Grand, persuadé d'avoir respecté dans sa composition toutes les lois observées par le Créateur dans la formation du corps humain, voyait dans son automate un être ne différant de l'homme véritable que par l'absence de l'âme immortelle que Dieu seul peut insuffler aux fils d'Adam. Mais le disciple d'Albert, Thomas d'Aquin, dont l'esprit religieux se préoccupait avant tout d'établir la nécessaire et constante intervention de Dieu dans l'univers, s'effrayait d'un chef-d'œuvre qui semblait avoir dérobé au Tout-Puissant ses secrets. Ne pouvant en nier la perfection, il en niait la réalité. L'automate n'était, à ses yeux, qu'un spectre suscité par Satan pour attenter à sa propre foi et compromettre la grande apologie de la religion qu'il méditait. Cependant, comment douter de la piété de son maître ? Comment imaginer Albert le Grand complice du diable ? Il s'émerveillait donc et s'indignait tour à tour devant les perfectionnements quotidiens de l'automate, qui simulait de plus en plus, à s'y méprendre, la vie humaine. Il se mêlait aux étudiants, dont il ne se distinguait que par sa parfaite tenue, et les jeunes filles elles-mêmes le remarquaient à cause de sa beauté. Un jour, hanté par ses doutes, Thomas d'Aquin rencontre seul à seul l'automate. Il l'interroge et persuadé par ses réponses de la présence d'un surnaturel qui n'est pas divin, il se précipite sur lui, il le frappe, il le brise. Albert le Grand intervient. Il regarde : la brisure est irréparable ! Le maître réprime toutefois son émotion et, penché sur son œuvre avec l'âpre et imperturbable curiosité du savant, il la soumet à une ultime expérience.

Il associe, par ses gestes et par ses paroles, l'image ou plutôt le semblant d'image que l'automate a de lui-même et celle de sa fin prochaine ; puis il ordonne toutes les réactions intimes dont cet être artificiel est capable, afin de lui permettre le déploiement de toutes ses forces contre la menace de dislocation imminente. On voit alors les pensées et les sentiments dont l'apparence seule inspirait jusque-là le langage de l'automate, s'échauffer et se vivifier. Sa voix prend un accent qu'on ne lui connaissait pas. Il a des sanglots, des larmes, des cris, des détresses qui émeuvent les deux spectateurs de

son agonie et les agenouillent à ses côtés. Triomphant et désespéré, Albert le Grand console sa créature avec des mots et des gestes paternels, tandis que Thomas d'Aquin, ne doutant plus que Dieu eût insufflé une âme à l'œuvre de son maître, s'abîme dans la prière et ne se relève que pour couvrir le dernier sursaut de la machine de sa bénédiction. »

Reconnaissez-vous ici l'action simultanée de la race, du milieu, du moment ?

La race de Rostand est une race de foi, une race ardente qui a reçu du Christ la vision impérissable d'un avenir éternel. Mais le milieu est un milieu incrédule qui a rejeté cette foi, au nom des exigences de la Science ! Le moment toutefois est celui d'une lassitude des négations de la science. Et Rostand imagine ce qu'on pourrait appeler une *expérimentation* du rôle de l'idée de la mort dans la naissance des religions, distributrices d'immortalité.

Pour expérimenter, on sait que la méthode la plus rigoureuse est celle des « différences. » L'antécédent dont la présence ou l'absence provoque la présence ou l'absence de l'effet étudié doit être tenu pour la cause de cet effet.

Il veut donc que l'automate soit d'abord privé de l'idée de la mort et qu'il apparaisse privé d'âme, — puis il introduit l'idée de la mort, et l'âme se révèle ! Conclusion : c'est l'idée de la mort qui fait l'âme humaine !

La pression des facteurs tainiens se reconnaît fort bien dans la construction de Rostand. Il est regrettable que la mort ait empêché le poète de dire tout haut son mot sur la mort. Mais comment ne pas voir que cette fiction est précisément la réfutation directe du déterminisme de Taine ?

L'idée seule d'un automate qui serait un homme en tout semblable aux autres et à qui il suffirait de l'idée de la mort pour avoir toute la richesse psychologique d'un homme complet, nous semble bonne pour figurer au théâtre, à titre d'invention imaginative, mais il faut être un philosophe très éloigné du sens commun pour lui attribuer la moindre vraisemblance. Condillac avait eu un trait d'esprit tout semblable : il se figurait une statue animée par degrés. Le déterminisme ne pourra vaincre que s'il réalise jamais une statue de cette sorte. Avant cela, il y aura toujours à expliquer le passage de l'état mécanique pur à l'état de conscience. Le fait de conscience oppose à lui seul un obstacle infranchissable à la conception d'un « automate animé. »

Non, nous ne sommes pas des automates. Et c'est pourquoi, en dépit de l'action des facteurs tainiens, nous croyons à la personnalité et à la responsabilité individuelles.

* *

Nous n'avons considéré, au hasard des publications des revuistes, que quatre personnages, très divers et pourtant très représentatifs.

Quatre personnages, quatre siècles, ou, si l'on préfère, quatre époques très notables de notre histoire.

D'Aubigné, c'est l'époque des luttes civiles autour ou sous le couvert de la réforme religieuse, c'est l'emportement furibond des guerres fratricides, légitimées en apparence par la passion du service de Dieu.

Bossuet, c'est l'ordre, la discipline catholique du Grand Siècle, la paix dans la certitude, l'apostolat de la plume et de la parole, au moyen de la science et de l'art d'écrire.

Saint-Just, c'est le fanatisme politique à l'œuvre parmi les convulsions révolutionnaires.

Rostand enfin, c'est le Français aux ascendances chrétiennes, détourné de ses voies par le scientisme contemporain, mais cherchant obstinément et douloureusement une certitude pour remplacer celles qu'il a perdues.

Chacun de ces quatre hommes est éminemment de son temps. Et chacun d'eux est éminemment lui-même. Nous sommes conduits et nous sommes libres. Tenons bien les deux bouts de la chaîne. Il y a de la vérité dans les deux thèses. Nous faisons et nous ne faisons pas notre destinée.

Nous la faisons, en subissant toutefois des actions inévitables et imprévisibles. La liberté n'est pas un vain mot. Constamment, au plus profond de notre âme, en dehors de toute préoccupation actuelle d'agir, notre vie se construit et s'élabore dans le choix que nous faisons de nos pensées habituelles, dans l'usage incessant de notre attention volontaire, qui a la propriété de vivifier, d'enfler, de nourrir, de fortifier, ce à quoi elle s'attache et de glacer, d'annihiler ce dont elle se détourne. Tout le détail de nos décisions, en face des circonstances imprévues de l'existence, se trouve préformé longtemps à l'avance par des résolutions générales et implicites, par des normes d'action méditées et embrassées dans les heures de recueillement et de réflexion qui ont abouti à la maturation de notre *moi* personnel.

Un homme se conduit en fait d'après l'idéal longtemps caressé qu'il portait au fond de son âme, et s'il s'en détourne, il se le reproche, il réagit, il fortifie en soi-même l'idéal qu'il avait élu et qui a été un instant méconnu. Or, cet idéal, c'est l'exercice de l'attention volontaire qui l'a enfanté, étoffé, alimenté, dès notre plus tendre enfance, par les lectures faites, les sociétés acceptées ou recherchées, les aspirations entretenues, les modèles et les héros choisis, les admirations et les vénérations éprouvées et consenties.

Il n'était pas du tout fatal que d'Aubigné fût un huguenot enragé, que Bossuet fût un évêque dévoué à la cause de la vérité et au bien des âmes, que Saint-Just fût un dément de l'étatisme jacobin, que Rostand fût un grand artiste enveloppé des ténèbres de l'incroyance, tout en gardant une âme de croyant.

Ce que chaque homme doit être est sans doute « écrit ». Mais la place demeure pour notre responsabilité.

Une seconde conclusion de notre Causerie doit être qu'il ne faut pas dire simplement : « Ayez un

idéal ! On ne fait rien de grand sans cela ! » Non. Il importe par dessus tout d'avoir comme idéal la Vérité, la Vérité éternelle, celle dont Jésus a dit qu'elle « nous affranchira, » celle qui fait de nos actes, de nos efforts, de nos souffrances bien acceptées, des valeurs-or et non du papier-monnaie, valable pour une planète comme la nôtre peut-être, mais dépourvu de toute valeur en dehors des frontières terrestres.

QUESTIONS
de science ecclésiastique
CONSULTATIONS DIVERSES

Q. — Dans l'*Abrégé de Théologie dogmatique et morale* de Berthier, n° 1395, on dit : « Une seule onction est nécessaire à la validité du sacrement » (de l'Extrême-Onction).

Plus loin, au n° 1396, on dit : « Si c'est le prêtre qui meurt en faisant les onctions, le prêtre qui est appelé ne doit pas répéter les onctions déjà faites, à moins qu'il ne se soit déjà écoulé un quart d'heure ; et dans ce dernier cas, il doit les répéter sous condition. »

Je ne comprends pas cette dernière solution, car il n'est pas permis de donner sous condition le sacrement qui vient d'être donné d'une manière certainement valide.

L'*Ami* voudrait-il m'éclairer ?

R. — Dans son *Abrégé*, le P. Berthier donne les sages conclusions pratiques qu'il convient d'adopter dans le ministère pastoral. Il ne s'étend pas sur les raisons qui les ont motivées : ce sont les opinions des théologiens. D'où la nécessité parfois de recourir, pour la solution d'une difficulté, à des manuels plus étendus, à des ouvrages plus théoriques.

Sur le point en question, le P. Berthier rapporte l'enseignement commun des théologiens. *De necessitate sacramenti,* l'onction des cinq sens, ou si vous préférez, cinq onctions ne sont pas nécessaires à la validité de l'Extrême-Onction : une onction générale suffit. Cependant les cinq onctions sont de précepte, et hors le cas de nécessité doivent être faites. Si quelqu'une a été omise et qu'elle puisse être suppléée, elle doit l'être. Si donc un prêtre meurt avant d'avoir achevé toutes les onctions, celles qu'il n'a pas faites doivent être suppléées. Le Code rappelle cette obligation au canon 947, § 1 : « Unctiones verbis, ordine et modo in libris ritualibus præscripto, accurate peragantur ; in casu autem necessitatis sufficit unica unctio in uno sensu seu rectius in fronte cum præscripta forma breviore, salva obligatione singulas unctiones supplendi, cessante periculo. »

Le cas qui se présente le plus fréquemment est celui du malade à l'extrémité. Il faut faire vite. Le prêtre utilise alors la formule générale en faisant une onction sur le front : « Per istam sanctam unctionem indulgeat tibi Dominus quidquid deliquisti. Amen. » Le malade est vraiment oint, car la formule employée signifie, sans désignation d'aucun sens, l'onction du tout. Si l'on a le temps ensuite d'oindre chacun des sens, on le fera et d'une manière absolue pour chaque onction, non pas qu'on doute de la valeur du sacrement qui vient d'être donné, mais pour procurer au malade le plus grand bénéfice que le sacrement est en mesure de lui procurer.

Mais si c'est le ministre lui-même qui défaille, après la première onction par exemple, le cas est différent. Pas de difficulté cependant, si un autre prêtre arrive rapidement : il continue le sacrement encore *in fieri* et l'achève. Toutefois, comme il doit y avoir union morale entre la matière appliquée du sacrement et la forme exprimée, on admet, avec S. Alphonse, qu'une interruption d'un quart d'heure ne nécessiterait pas de répéter les onctions déjà faites. Certains sont plus larges, Génicot-Salsmans, par exemple, qui autorise une heure d'interruption.

Bref, quel que soit le temps d'interruption concédé, les auteurs disent que ce temps écoulé, le second ministre répétera les onctions déjà faites, et alors sous condition. Avec Berthier, écoutez Cl. Marc-Rauss : « Sacerdote inter unctiones deficiente, alius in ejus locum succedat ; sed non sunt jam factæ unctiones iterandæ, nisi quarta pars horæ jam effluxisset : quo casu forent *sub conditione* iterandæ [1]. » Et voici Génicot-Salsmans : « Si quando sacerdos deficiat antequam quinque unctiones perficit, omnes sunt *sub conditione* repetendæ ab alio sacerdote qui tantum post notabilem moram, puta horam integram, administrationem sacramenti perficiet ; si vero nulla notabilis mora intercedit, rectius non iterantur unctiones jam peractæ. Supponitur nulla facta unctio cum forma generali [2]. »

Pourquoi *sous condition ?* La dernière phrase de Génicot nous en donne la raison. C'est qu'on suppose que le premier ministre n'a pas utilisé la formule générale citée plus haut. De ce fait, la validité du sacrement est douteuse. Car s'il est tenu pour certain qu'une seule onction avec la formule générale précitée est nécessaire et suffisante pour valider le sacrement, il n'en est pas de même pour une onction faite avec la formule s'appliquant à un sens particulier déterminé. Peut-on dire que le sacrement est validement constitué par la seule onction des yeux, par exemple, avec la formule : « Per istam... indulgeat tibi Dominus quidquid per visum deliquisti » ? Les théologiens ne sont pas d'accord.

C'est à cause de ce doute qu'il est nécessaire de répéter les onctions déjà faites, quand d'autre part celles qui restaient à faire ne sont plus censées, à cause d'une interruption notable, être l'achèvement d'un même acte dont les précédentes étaient le commencement. Quand il s'agit de la validité d'un sacrement, *tutior pars est eligenda.* Pour plus de sûreté, on répète, et par révérence pour le sacrement, on appose la condition : *si*

[1] *Institutiones morales*, tom. II, n° 1877.
[2] *Institutiones theol. moralis*, tom. II, n° 420.

non es unctus. **Si l'onction donnée par le premier ministre n'a pas confectionné le sacrement, il l'est par le second ; dans le cas contraire, le sacrement n'est pas répété abusivement par le second.**

La première phrase de Berthier : « Une seule onction est nécessaire à la validité du sacrement, » est vraie si l'on parle de la matière seule, abstraction faite de la forme du sacrement. Et c'est le cas. La seconde exprime avec vérité la pratique qui s'impose. Mais c'est votre phrase qu'il faut incriminer : « Il n'est pas permis de donner sous condition le sacrement qui vient d'être donné d'une manière *certainement* valide » : or le sacrement donné par le prêtre défaillant n'a pas été *certainement* valide.

Q. — Quel est maintenant le but précis de l'œuvre du Denier de S. Pierre ? Quand j'avais douze ans, je faisais partie de la Milice du Pape ; on nous disait aux réunions qu'il fallait être généreux envers le Souverain Pontife parce que, peu d'années auparavant, Sa Sainteté, ayant été spoliée de ses Etats, n'avait plus de quoi vivre. Mais aujourd'hui que les accords du Latran assurent au Pape plusieurs millions de lires chaque année, cette raison de pauvreté, invoquée alors, n'existe plus. Et c'était la seule, caractérisée du reste par la modeste expression de « Denier ».

R. — La condition personnelle du Pape, au point de vue pécuniaire, n'est plus aujourd'hui, après les accords du Latran, ce qu'elle était il y a soixante ans, c'est évident : mais la condition du *Saint-Siège* est restée à peu près la même ou, pour mieux dire, le souci des besoins temporels de l'Eglise universelle met le Souverain Pontife, à l'heure actuelle tout comme après 1870, dans la nécessité de recourir à la générosité des fidèles. C'est en substance toute la réponse que mérite la présente objection.

On a tort de confondre, au point de vue qui nous occupe, la personne privée du Pape, ainsi que les services de son entourage immédiat, avec la personnalité juridique universelle du Souverain Pontife en tant que chef et gouverneur de l'Eglise catholique dans le monde entier. Sous ce dernier rapport, la caisse apostolique n'est jamais assez pleine, tant sont multiples et urgentes les détresses financières auxquelles il lui faut subvenir. En particulier, la fondation et l'entretien des missions coûtent cher au Saint-Siège dont les ressources sont toujours inférieures aux infinis besoins de la propagande catholique.

Vous voyez que l'œuvre du « Denier de S. Pierre » continue d'avoir sa raison d'être, qu'elle est même plus nécessaire que jamais, si l'on songe aux puissants moyens financiers dont dispose, dans son âpre lutte contre le catholicisme, l'invasion protestante.

Peut-être fera-t-on bien désormais, pour maintenir le « Denier de S. Pierre, » de ne plus invoquer, comme on le faisait avec raison jusqu'ici, l'état précaire auquel la subsistance temporelle du Pape avait été réduite par la spoliation italienne : mais le motif de la quête pour le Souverain Pontife reste toujours plus actuel et légitime que jamais. Et l'on fera bien, parmi les « considérants » dont il est facile de les renforcer, de ne pas oublier l'usage que Pie XI, en ces derniers temps, a fait généreusement de la fortune apostolique en faveur de la France.

Q. — Que penser d'un curé qui, un jour de fête solennelle, refuserait publiquement la communion à une personne pieuse estimée de toute la paroisse, sous prétexte qu'elle aurait favorisé chez elle un rendez-vous (très correct) de deux jeunes gens qui intéressent le curé, et cela en vue d'un mariage ?

Cette personne pieuse ne se trouve dans aucun des cas prévus motivant le refus de la sainte communion. Ce prêtre (un impulsif) ne tomberait-il pas sous le coup de censures ?

R. — Le prêtre dont vous parlez ne tombe pas sous le coup de censures portées nommément par le droit. Mais il est passible, aux termes mêmes du droit, de peines à infliger par l'évêque. Il a commis, certainement, un abus de son autorité ecclésiastique. C'est une chose prévue au can. 2404. D'après ce canon, le supérieur examinera le fait, verra l'abus commis, sa gravité, en soi et d'après les circonstances, le scandale qui en est résulté, l'infamie que l'acte a pu produire pour la personne ainsi repoussée de la communion, etc., et prononcera la peine que sa prudence lui suggérera.

Inutile de rappeler à l'occasion les règles du refus public des sacrements. Il faut que ce refus soit basé sur une faute grave, publiquement connue, et comme faute et comme grave, comme faute non pardonnée et expiée. Inutile de faire remarquer aussi que ce ne peut être le cas dans la circonstance. Personne, au surplus, qui ne voie la légèreté avec laquelle ce prêtre a agi. Des actes semblables ne sont pas de nature à donner, non seulement d'un prêtre en particulier, mais aussi du sacerdoce et de l'exercice de l'autorité ecclésiastique, une idée bien relevée. On ne s'étonnera pas que l'Eglise, dans ses prescriptions coercitives, ait prévu, en général, des actes semblables.

LITURGIE

ERRATUM. — Dans l'*Ami* du 14 août, le dernier alinéa de la première colonne de la page 528 a besoin d'être complété, tout un membre de phrase y ayant été omis par mégarde. On est donc prié de vouloir bien lire ledit alinéa comme suit :

Ad I. On peut poser en principe que les fleurs sont interdites à l'autel : d'une part, à toutes les cérémonies funèbres (Cérém. des év., l. II, c. XI, n. 1) ; d'autre part, aux fonctions liturgiques ou aux messes pour lesquelles les ministres sacrés doivent se revêtir de chasubles pliées (cf. S. R. C., 2 sept. 1741, n. 2365, ad 4 ; *Mem. Rit.*, tit. I, c. I, et tit. II, c. I), et même d'une manière générale, à toute messe qui, célébrée avec des ornements vio-